



# Vélizy-Villacoublay

## Centre Communal d'Action Sociale

DEPARTEMENT DES YVELINES  
ARRONDISSEMENT DE VERSAILLES  
CANTON DE VERSAILLES -2

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DE VÉLIZY-VILLACOUBLAY

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**SÉANCE DU 25 MARS 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le 25 mars à dix-huit heures, le Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale, dûment convoqué, s'est réuni, à l'Espace Tarron, sous la présidence de Mme Magali Lamir, Vice-présidente du CCAS.

**Présents :**

Pour les administrateurs élus : Mme Michèle Menez, Mme Christiane Lasconjarias, Mme Chrystelle Coffin, M. François Daviau, Monsieur Pierre-François Brisabois.

Pour les administrateurs nommés : Mme Michèle Cambron, Mme Martine Desrues, Mme Muriel Garat, Mme Marina Lancelle, M. Lucien Legay.

**Ont donné procuration :**

M. Pascal Thévenot à Mme Magali Lamir

M. Jean-Marc Chauveau à Mme Martine Desrues.

---

**Délibération n°2025-08**

**OBJET : Compte administratif 2024**

**Le Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale,**

**VU** l'article L123-8 du code de l'action sociale et des familles, par lequel les règles qui régissent la comptabilité des communes sont applicables aux centres communaux d'action sociale,

**VU** l'article L2313-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT) relatif à la publicité des budgets et des comptes, par lequel une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux,

Pour toute correspondance :

M. le Maire, Président du CCAS • CCAS, Mairie • 2 place de l'Hôtel de Ville • BP 50 051 • 78146 Vélizy-Villacoublay Cedex

Tél. : 01 34 58 50 00 • relationcitoyens@velizy-villacoublay.fr

www.velizy-villacoublay.fr

## Délibération n°2025-08

**CONSIDÉRANT** que le Conseil d'administration constate pour la comptabilité du CCAS les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

**CONSIDÉRANT** que le pouvoir du Président est inopérant lors du vote du compte administratif,

**CONSIDÉRANT** que M. Pascal Thévenot, Ordonnateur, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice 2024, les finances du CCAS en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées,

**ENTENDU** l'exposé de Mme Magali Lamir, Vice-Présidente du CCAS,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité,**

**RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser,

**PROCÉDANT** au règlement définitif du budget de l'année 2024,

**ARRÊTE** les résultats définitifs du budget du Centre communal d'action sociale tels que résumés ci-dessous :

	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses 2024(A)	1 155 642,21 €	1 571,71 €	1 157 213,92 €
Recettes 2024 (B)	1 153 229,46 €	2 863,04 €	1 156 092,50 €
Résultat de l'exercice 2024 (C) = (B) – (A)	- 2 412,75 €	1 291,33 €	- 1 121,42 €
Report de l'exercice 2023 (D)	38 304,01 €	15 231,75 €	53 535,76 €
<b>Résultat cumulé de l'exercice 2024</b> (E) = (C) + (D)	35 891,26 €	16 523,08 €	52 414,34 €
<b>Reste à réaliser</b>	0 €	0 €	0 €

**VOTE** par chapitre les résultats définitifs du budget du Centre communal d'action sociale tels que résumés ci-dessous :

### Vote de la section de fonctionnement : dépenses

Chapitres	Objet	Montants
011	Charges à caractère général	589 048,67 €
012	Frais de personnel et charges assimilées	474 412,92 €
65	Autres charges de gestion courante	89 317,58 €
042	Opérations de transfert entre sections	2 863,04 €
TOTAL	En dépenses de fonctionnement	1 155 642,21 €

### Vote de la section de fonctionnement : recettes

Chapitres	Objet	Montants
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	282 519,89 €
74	Dotations et participation	870 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante	709,57 €
TOTAL	En recette de fonctionnement	1 153 229,46 €

## Délibération n°2025-08

### Vote de la section d'investissement : dépenses

Chapitres	Objet	Montants
21	Immobilisations corporelles	1 571,71 €
TOTAL	En dépenses d'investissement	1 571,71 €

### Vote de la section d'investissement : recettes

Chapitres	Objet	Montants
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	2 863,04 €
TOTAL	En recette d'investissement	2 863,04 €

**ADOpte** à l'unanimité le compte administratif 2024,

**DÉCLARE** toutes les opérations de l'exercice 2024, définitivement closes et les crédits annulés.

Fait et délibéré à Vélizy-Villacoublay, le 25 mars 2025.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif et/ou d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité auprès du Tribunal administratif de Versailles ou par voie dématérialisée sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*